

Discours de George Brown au dixième Congrès de l'Internationale socialiste (Stockholm, 6 mai 1966)

Légende: Le 6 mai 1966, lors du dixième congrès de l'Internationale socialiste à Stockholm, George Brown, ministre britannique des Affaires économiques, prononce un discours indiquant les conditions à remplir pour que le Royaume-Uni puisse adhérer à la Communauté économique européenne (CEE).

Source: Union de l'Europe occidentale Assemblée-Commission des Affaires générales: L'année politique en Europe Rétrospective 1966. Mars 1967. Paris: Union de l'Europe occidentale Assemblée-Commission des Affaires générales.

Copyright: (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

URL:

 $http://www.cvce.eu/obj/discours_de_george_brown_au_dixieme_congres_de_l_internationale_socialiste_stockholm_6_mai_1966-fr-5b9cea2c-9259-4e85-9efa-01a3be1bc945.html$

1/5

Date de dernière mise à jour: 20/10/2012



Discours de George Brown au dixième Congrès de l'Internationale socialiste (Stockholm, 6 mai 1966)

[...]

Mais quelles sont, demanderez-vous, ces conditions ? Ces intérêts sont-ils « essentiels » et, dans l'affirmative, sont-il extraordinaires ? Peuvent-ils être négociés, de manière à trouver des solutions satisfaisantes pour tous ?

Examinons-les, afin de voir à quoi ils se résument vraiment.

La démarche la plus utile consisterait à prendre une à une les cinq considérations générales bien connues, exposées par M. Gaitskell en 1962 au congrès du parti à Brighton. Je vous les rappelle :

Premièrement : garanties pour le commerce et autres intérêts de nos amis et partenaires du Commonwealth ;

Deuxièmement : garanties pour nos partenaires de l'A.E.L.E.;

Troisièmement : garanties pour la position de l'agriculture britannique ;

Quatrièmement : liberté de poursuivre notre propre politique étrangère ;

Cinquièmement : droit de planifier notre propre économie.

Ces cinq principes donnaient une idée juste et succincte de la position générale du parti travailliste à l'époque. Aujourd'hui, le gouvernement travailliste continue de considérer ces principes comme des questions de grande importance, mais nous reconnaissons que les problèmes posés par certains d'entre eux sont devenus moins difficiles.

Nous reconnaissons également qu'au cours de ces dernières années, de nombreux faits sont intervenus tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Communauté, susceptibles d'influer sur la facilité ou la difficulté avec laquelle nos intérêts pourraient être protégés.

 $[\ldots]$

Tout d'abord le Commonwealth. Il est évident que si la Grande-Bretagne entrait dans la C.E.E., en appliquant la politique agricole commune telle qu'elle est en vigueur actuellement, cela pourrait avoir des conséquences profondes sur la physionomie de nos importations en provenance de Nouvelle-Zélande, d'Australie et du Canada, cœur du Commonwealth d'outre-mer. A l'heure actuelle, les importations britanniques en provenance de ces pays sont exemptes de droits d'entrée, et nombre d'articles bénéficient d'une préférence tarifaire par rapport aux mêmes produits importés de pays étrangers. Je suis certain que vous comprendrez l'importance du problème si je vous rappelle que les produits alimentaires représentent 80 % du total des exportations de la Nouvelle-Zélande vers la Grande-Bretagne, 58 % en ce qui concerne l'Australie et 25 % pour le Canada.

Et puis, il y a les pays du Commonwealth en voie de développement d'Asie, d'Afrique et des Caraïbes. Au cours des négociations de 1962, on pensait que des accords de commerce globaux pourraient être conclus avec les pays d'Asie, et que l'association devait être ouverte aux pays d'Afrique et des Caraïbes. Je ne vois aucune raison pour qu'il ne soit pas possible d'aboutir de nouveau à des solutions analogues. Comme vous le savez, la Grande-Bretagne a récemment conclu un accord de libre-échange avec la République d'Irlande. Je ne verrais aucune difficulté à ce que l'Irlande adhérât à la Communauté en même temps que la Grande-Bretagne, comme le souhaiteraient tant le gouvernement irlandais que le gouvernement britannique. La grande difficulté du problème que pose le Commonwealth tient par conséquent à l'Australie, au Canada et, en particulier, à la Nouvelle-Zélande.

2/5



Passant maintenant à l'A.E.L.E., je voudrais vous rappeler tout d'abord les progrès importants accomplis par les Sept depuis la signature de la convention, dans cette célèbre ville, il y a dix ans. En fait, l'accord est entré en vigueur il y a six ans presque jour pour jour.

Au cours de ces six années, l'A.E.L.E. a réduit ses droits internes sur les produits industriels beaucoup plus rapidement qu'il n'était prévu à l'origine. Et le stade final - l'abolition complète des tarifs internes sur les produits industriels - sera atteint à la fin de l'année, soit avec trois ans d'avance. J'envisage avec confiance la poursuite du développement de l'Association, groupe commerçant important et prospère par lui-même, ainsi que le concours qu'elle peut apporter à l'unité européenne. Il est bon, je crois, de se rappeler que l'A.E.L.E. a été constituée pour faciliter l'unité finale de l'Europe - le préambule de la Convention de Stockholm l'indique avec netteté - et nous continuons, avec nos partenaires de l'A.E.L.E., à avoir cet objectif en vue.

Cela signifie que les pays de l'A.E.L.E. s'intéressent profondément aux perspectives et aux possibilités d'adhésion de certains ou de la totalité d'entre eux. Il va sans dire que nous souhaiterions avoir des discussions complètes et franches avec nos partenaires de l'A.E.L.E., avant qu'une nouvelle décision soit prise.

Vous vous souvenez peut-être que le parti travailliste était très préoccupé au sujet de l'A.E.L.E. en 1962. Nous restons très conscients des intérêts de l'A.E.L.E., encore que je pense qu'il soit exact de dire que les difficultés, concernant par exemple la position des pays neutres de l'A.E.L.E., sont probablement moins considérables qu'elles ne le paraissaient en 1962.

Toutefois, je ne crois pas que l'on puisse en dire autant de l'agriculture dont je traiterai maintenant.

On se fait souvent des idées fausses sur l'agriculture britannique - idées qui, j'en suis sûr, ne sont pas entretenues par nos amis présents ici - mais je voudrais rectifier l'impression que l'on rencontre parfois, selon laquelle l'agriculture britannique est un article mineur que nous mettons de temps en temps au-devant de notre éventaire, chaque fois que cela convient à notre dessein.

La vérité, c'est que, si l'agriculture intéresse, à l'heure actuelle, moins de 4 % de notre population active, elle n'en est pas moins l'une de nos grandes branches d'activité. Nous produisons une grande quantité de produits alimentaires - près de trois fois plus que le Danemark ou deux fois et demie plus que les Pays-Bas. En outre, beaucoup de nos producteurs sont parvenus à un niveau élevé d'efficience qui se reflète dans le fait que notre productivité agricole globale s'est accrue de 6 % par an. Je crois que nous pouvons également prétendre que nos exploitants et travailleurs agricoles jouissent d'un niveau de vie plus comparable à celui rencontré dans d'autres secteurs de l'économie que dans le cas de la Communauté.

Pourquoi, alors, estimons-nous que l'adoption de la politique agricole commune de la C.E.E. soulèverait pour nous tant de difficultés ? On peut donner quatre raisons principales.

La première est que le passage du système britannique de soutien à l'agriculture au système en usage dans la Communauté, avec tout le bouleversement et l'incertitude qui l'accompagneraient, entraînerait pour nos producteurs la perte d'une grande partie de la sécurité que le système actuel leur garantit.

En second lieu, il y a la question des prix. Il est vrai que les prix à la production pour la plupart des produits de la Communauté promettent d'être plus élevés que nos propres prix garantis. Mais la majoration de prix de loin la plus importante concernerait les céréales, et lorsque cela rejaillit sur le secteur du bétail sous forme de produits d'alimentation animale plus chers, il est évident que la rentabilité de produits tels que la viande de porc, les volailles, les œufs et éventuellement le lait pourrait bien se trouver réduite. Cela aurait des conséquences politiques et sociales, étant donné qu'il s'agit des produits dont dépendent nombre de nos petits fermiers.

Troisièmement, il y a l'effet que ces changements auraient sur le coût de la vie et sur notre balance des paiements. L'un et l'autre constitueraient des fardeaux importants. La hausse du coût de la vie serait particulièrement lourde, car nos consommateurs devraient payer non seulement la totalité du coût du soutien

3/5



à la production aux prix communautaires plus élevés, mais également le coût de l'ajustement des prix des produits alimentaires importés sur les niveaux élevés nécessaires pour protéger les marchés communautaires internes.

Enfin, comme je l'ai déjà dit, il y a le problème des pays tiers. L'effet conjugué des préférences accordées sur notre marché aux producteurs de la Communauté et de l'accroissement de la production intérieure de certaines denrées se ferait sentir de manière défavorable sur certains de nos fournisseurs traditionnels, ceux du Commonwealth notamment. La Nouvelle-Zélande en pâtirait probablement le plus, à moins que des arrangements particuliers ne soient consentis pour elle.

Tels sont donc les principaux problèmes que poserait pour nous la politique agricole commune de la C.E.E. Des doutes ont été émis dans la Communauté elle-même sur des questions telles que les prix élevés des céréales et le coût de l'écoulement des excédents que ces prix élevés sont susceptibles d'entraîner. Et il est évident qu'une longue et difficile étude de ces problèmes sera nécessaire pour aboutir à une solution.

L'un des points auxquels nous avons attaché une grande importance, en 1962, lorsque nous avons pris position, en tant que socialistes, sur la question de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E. était de conserver la possibilité de poursuivre une politique étrangère indépendante. En énonçant ce principe, nous ne songions nullement à chercher à éviter de nous engager envers d'autres, comme notre participation à l'O.T.A.N. et à tous les efforts européens déployés depuis 1945 en vue d'une coopération en matière de défense devrait l'attester clairement. Nous n'étions pas non plus réticents pour jouer tout notre rôle dans la vie internationale et dans les organisations internationales, comme le prouve abondamment le rôle joué par le gouvernement britannique actuel aux Nations Unies au cours des dix-huit derniers mois.

Nos relations avec le reste du monde en dehors de l'Europe sont un fait. La Grande-Bretagne est profondément et intensément engagée non seulement en Europe mais dans le monde entier. Il est exact que la plupart de nos responsabilités coloniales directes ont diminué, du fait de notre propre choix et de nos propres efforts, mais nous conservons des obligations très réelles envers les pays membres du Commonwealth et envers bien d'autres pays traditionnellement amis de par le monde, dont certains continuent de se tourner vers la Grande-Bretagne, comme ils l'ont fait dans le passé, pour trouver aide et protection. Je citerai la définition de notre position qu'a donnée récemment M. Harold Wilson : « Nous faisons partie de l'Europe. Mais notre influence et notre puissance ne sont pas, et ne doivent pas être, limitées à l'Europe ».

Mais cela n'est pas vrai seulement de la Grande-Bretagne. Ce n'est pas vrai, non plus, exclusivement des puissances européennes qui ont jusqu'à une date récente administré des territoires dépendants situés dans diverses parties du monde. Comme je l'ai déjà dit au début de mon discours, nous en Europe, nous ne pouvons pas nous désintéresser des problèmes du monde extérieur, problèmes créés par la nécessité de la paix, du désarmement et d'un niveau de vie acceptable pour des centaines de millions d'hommes.

Ma conclusion est qu'il n'est pas seulement possible ou souhaitable de regarder au-delà des frontières de l'Europe pour être bon Européen ; il est indispensable de le faire. Nous estimons que les problèmes qui nous confrontent tous aujourd'hui se posent à l'échelle du monde. Et ils doivent être abordés à l'échelle du monde, là où cela est possible, par les pays européens agissant de concert. Si nous croyions en Grande-Bretagne qu'il soit nécessaire d'abandonner ces intérêts et ces obligations plus larges pour devenir membre de la C.E.E., cela constituerait un obstacle considérable. Mais ce n'est certainement pas le cas. Les problèmes réellement importants nous concernent tous en Europe. Je suis persuadé qu'il n'y a aucune raison pour qu'une intégration plus étroite se révèle être une entrave à l'influence ou aux efforts d'un pays quelconque et qu'elle aidera au contraire tous les pays à travailler plus étroitement ensemble.

La cinquième de nos principales préoccupations a trait à la politique économique et à la direction de l'économie. L'harmonisation progressive des politiques économiques ne manquera pas d'imposer une discipline nouvelle comme corollaire de l'association économique. Mais heureusement, une Angleterre socialiste a de nombreux points communs avec la C.E.E., tant en ce qui concerne les objectifs de la politique économique que les méthodes utilisées pour favoriser ces objectifs. La Communauté, par exemple, vise à

4/5



réaliser... « une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, une hausse accélérée du niveau de vie ». Je cite là l'article 2 du Traité de Rome. Et notre plan national reflète un souci analogue. De même, l'article 104 du traité est très proche des objectifs de notre politique économique. C'est ainsi qu'il demande à chaque Etat membre de « poursuivre la politique économique nécessaire pour assurer l'équilibre de sa balance globale des paiements et pour maintenir la confiance dans sa monnaie, tout en assurant un niveau élevé de l'emploi et la stabilité des prix ».

La faculté de planifier notre économie nous préoccupait particulièrement en 1962. Heureusement, cela ne paraît pas poser, maintenant, de graves problèmes pour nous. Il n'y a rien dans le Traité de Rome qui fasse obstacle à la démarche exposée dans notre plan national.

Il se peut qu'il y ait certaines difficultés dans le domaine monétaire international. Je ne juge pas, quant à moi, les problèmes insurmontables, mais une sérieuse étude de ceux-ci sera nécessaire pour élaborer des solutions acceptables pour tous.

[...]

Je voudrais, à ce point, rectifier l'impression qui semble avoir gagné du terrain ces derniers temps, selon laquelle le regain d'intérêt manifesté en Grande-Bretagne pour l'adhésion au Marché commun, dont j'ai déjà fait état, est en quelque sorte lié à nos difficultés économiques actuelles. Cette impression, où qu'elle existe, est absolument fausse. Nous savons parfaitement que le retour de la Grande-Bretagne à la santé économique est une tâche qui incombe au gouvernement britannique et au peuple britannique. Nous avons déjà accompli d'importants progrès et nous continuerons à nous appliquer à cette tâche avec résolution. Ainsi il n'est pas question de considérer l'entrée dans la Communauté comme un remède facile à nos difficultés actuelles. Au contraire, je considère comme essentiel, et je suis certain que tous les membres de la Communauté sont d'accord sur ce point, que si la Grande-Bretagne entrait dans la Communauté, elle devrait le faire avec une économie saine et une balance des paiements solide.

Bien entendu, l'attitude des Britanniques et du gouvernement britannique envers l'adhésion à la C.E.E. n'est qu'un aspect de la question. L'autre aspect, c'est l'attitude des pays membres de la Communauté. La Grande-Bretagne a déjà demandé à adhérer, mais sans succès. Nous voudrions être certains, une autre fois, que toutes les parties à la négociation soient résolues à la faire aboutir. Je ne peux pas, bien entendu, dire quand ou dans quelles circonstances l'adhésion de la Grande-Bretagne pourra faire l'objet de négociations. Nous reconnaissons que les membres de la C.E.E. ont à l'heure actuelle beaucoup à faire de leur côté. Quant à nous en Grande-Bretagne, nous serons également très préoccupés dans les mois qui viennent par les changements de longue portée que nous sommes résolus à apporter dans notre propre économie. Mais nous avons aussi conscience que le fait, pour l'A.E.L.E. et la C.E.E., de continuer à suivre des voies différentes ne rend pas plus facile le problème du rapprochement des deux organisations.

$[\ldots]$

Je ne doute pas que les problèmes puissent être résolus, à condition que la bonne volonté existe de part et d'autre, mais il est nécessaire de les explorer et de les étudier de manière très approfondie. Alors que c'est peut-être une erreur de s'attendre, dans un proche avenir, à des événements spectaculaires, nous entendons qu'aucune occasion ne soit perdue d'examiner et de déterminer la manière dont nous pourrions progresser de sorte que, le moment venu, notre réponse soit rapide et positive.

Nous voulons une Communauté Economique Européenne élargie ; nous voulons en faire partie et nous voulons trouver la base sur laquelle cela serait possible. Et le gouvernement travailliste, profondément conscient de ses responsabilités envers l'Europe et des responsabilités de l'Europe envers le monde, est résolu à assumer pleinement son rôle pour réaliser l'unité européenne qui est si fondamentale pour l'une et l'autre.

5/5